



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DU  
MOUVEMENT COOPERATIF  
B. P. 1044 KIGALI

Kigali, le 02 MAI 1985

No 1528 /15.00

Réf. N° :  
Annexe :  
Objet :

*BSE  
La selection nationale  
sera faite elle a Kavumu  
prop. Michel  
3/5/85*

Monsieur KARANGWA Pascal  
C/o LAITERIE DU RWANDA  
B.P.50 NYABISINDU  
BUTARE

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 17 Avril 1985, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à l'occasion de votre mariage le 11 Mai 1985 vous êtes autorisé à recevoir vos invités au Centre de Formation des Jeunes de KAVUMU.

Veuillez contacter le Directeur de ce Centre pour vous préciser les conditions requises pour utiliser la salle du Centre en cette circonstance.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Cooperatif  
NDINDILYIMANA Augustin  
Major BEM

C.P.I.à:

- ✓ - Monsieur le Directeur Général des Sports et Loisirs  
K I G A L I
- Monsieur le Directeur du Centre de Formation de la Jeunesse de KAVUMU  
NYABI SINDU  
BUTARE